

Bilan de juillet 2020 à juin 2021

Chaque mois, depuis l'été 2020, les SSTI renseignent sur la plateforme Qualios leurs données d'activité, en miroir de l'enquête mise en place par la DGT dans le contexte de crise sanitaire. Selon les mois, entre 140 et 150 Services participent à l'enquête permettant l'extrapolation des données sur l'ensemble des SSTI. Depuis mars 2021, le nombre de vaccinations a été ajouté aux données sur les actions en milieu de travail et le suivi individuel.



Contact :

Pour toute information, les SSTI peuvent contacter Ghislaine Bourdel : g.bourdel@presanse.fr

Près d'un million d'actions en milieu de travail

Sur une année glissante, de juillet 2020 à juin 2021, les SSTI ont accompagné les entreprises dans la gestion de la crise sanitaire, tout en assurant leurs activités habituelles. Près d'un million d'actions en milieu de travail, sur site ou à distance, ont été comptabilisées sur la période, dont 27 % liées à la Covid-19.

Les actions à distance ont surtout été liées à la crise sanitaire et ont été plus nombreuses au second semestre 2020 qu'au premier semestre 2021. Il s'agit notamment d'informations collectives délivrées aux entreprises, de webinaires spécifiques à un secteur d'activité, ou de conseils à la demande d'une entreprise.

Sur le premier semestre 2021, les actions en entreprises ont, quant à elles, quasiment retrouvé leur niveau d'avant crise (310 000 sur l'équivalent d'un semestre en 2019 pour 260 000 au premier semestre 2021).

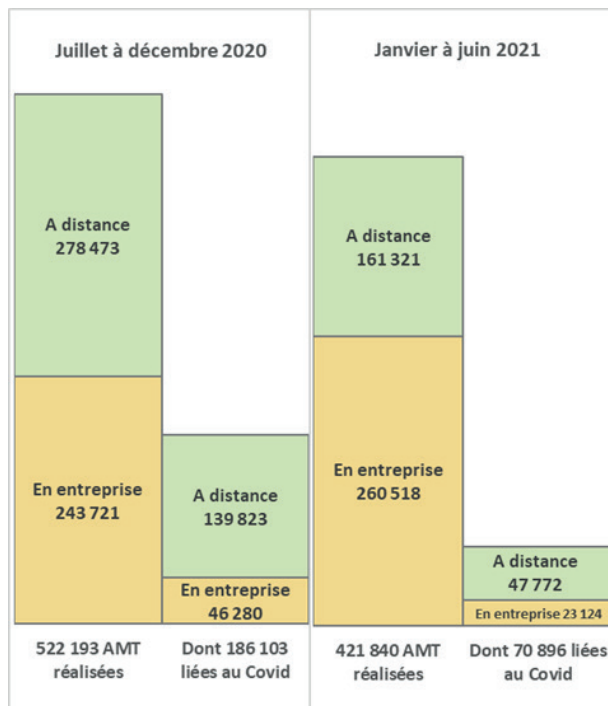
Sur cette période, 38 % des AMT en entreprise ont concerné les fiches d'entreprise (élaboration ou actualisation) et 36 % des études de poste.

7 millions de visites réalisées par les médecins et par les infirmiers

Si le nombre mensuel de visites d'embauche et de visites périodiques réalisées entre juillet 2020 et juin 2021 est légèrement inférieur à la moyenne mensuelle de 2019, les visites de reprise, de préreprise et les visites à la demande ont été plus nombreuses. Sur l'ensemble de la période, le nombre total de visites réalisées par les médecins du travail et par les infirmiers s'est élevé à plus de 7 millions, un retour à la normale après une baisse d'activité au premier semestre 2020.

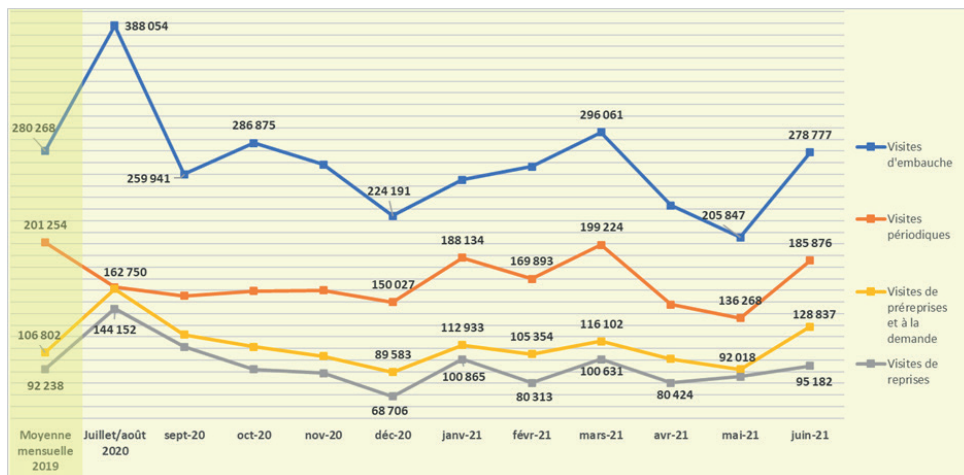
Les variations mensuelles sont essentiellement liées au calendrier (fêtes de fin d'année, pont de mai...).

Nombre d'AMT réalisées par les SSTI en entreprise et à distance



Enquête mensuelle Présanse / DGT

Evolution mensuelle du nombre de visites réalisées par les médecins du travail et les infirmiers en Santé au travail par type de visite entre juillet 2020 et juin 2021



Enquête mensuelle Présanse / DGT

La crise sanitaire a, par ailleurs, été l'occasion de développer les visites à distance, quel que soit le type de visite. Evoluant en fonction des confinements, elles ont représenté jusqu'à 20 % des visites.

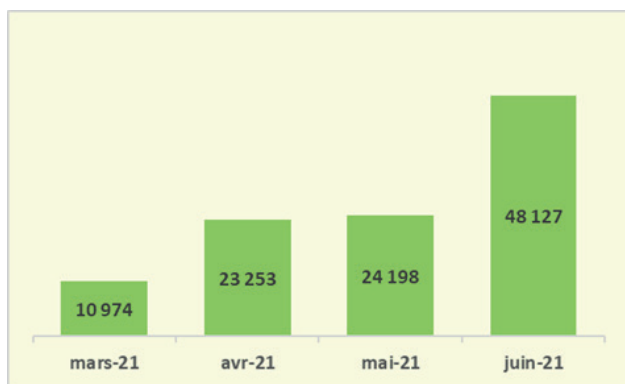
Evolution de la part des visites réalisées à distance, par type de visite entre juillet 2020 et juin 2021

	Juillet/Août 2020	Oct-20	Déc-20	Févr-21	Avr-21	Juin-21
Visites d'embauche	16%	8%	20%	17%	18%	12%
Visites périodiques	15%	6%	16%	13%	15%	9%
Visites de reprise	17%	7%	13%	12%	12%	7%
Visites de préreprise et à la demande	20%	11%	16%	13%	14%	10%

Enquête mensuelle Présanse / DGT

Au moins 106 000 personnes vaccinées par les SSTI au premier semestre

Estimation du nombre de vaccinations effectuées par les SSTI de mars à juin 2021



Enquête mensuelle Présanse / DGT

Malgré des difficultés d'approvisionnement réelles, surtout au printemps 2021, les SSTI ont répondu à l'ensemble des demandes de vaccination effectuées par les salariés entre mars et juin 2021. Le nombre de demandes a été limité par la restriction de la cible du vaccin AstraZeneca aux plus de 50 ans, ce vaccin étant, à cette période, le seul disponible pour les médecins du travail. Notons que les SSTI ont également vacciné des professionnels de Santé dans les établissements de soins avant mars 2021 et que ce chiffre doit s'ajouter aux 110 000 salariés d'autres secteurs.

Enfin, cette estimation ne tient pas compte non plus des vaccinations assurées par des médecins ou infirmiers du travail qui se sont mis à disposition des centres de vaccination pour protéger la population générale. Elle doit donc être considérée comme un chiffre a minima. Et durant l'été, la campagne s'est poursuivie, notamment après l'intervention du Président de la République.

Les synthèses des statistiques de chaque mois sont disponibles auprès des associations régionales. ■